

125 & beyond

Entreprendre pour la prospérité



Tout savoir sur les 125 ans
de FEB ? Le code QR vous
renvoie au site 125.vbo-feb.be.

Table des matières

5 Un mot de bienvenue de Pieter Timmermans et Bart De Smet

8 125 & beyond

16 Apprendre

18 1895-1995 | Du Comité central du travail industriel à la
Fédération des entreprises de Belgique

52 1995-2020 | Des moments charnières dans notre État-providence

54	Piet Vanthemsche	–	Crise de la dioxine
58	Vincent Van Quickenborne	–	Simplification administrative
62	Frank Vandenbroucke	–	Activation des chômeurs
68	Kris Peeters	–	Travail faisable et maniable
72	Luc Denayer	–	Loi de 1996 sur la compétitivité
76	Wouter Gabriëls	–	Pacte de solidarité entre les générations
82	Daniel Bacquelaine	–	Réforme des pensions
86	Monica De Coninck	–	Statut ouvriers/employés
90	Luc Cortebeek	–	Gentlemen's agreement
96	Sophie Dutordoir	–	Mobilité
100	Jan Smets	–	Passage à l'euro
104	Peter Praet	–	Crise bancaire (2008)
110	Herman Daems	–	Corporate governance
114	Philippe Lambrecht	–	Napoléon 2.0
118	Servais Verherstraeten	–	6 ^e réforme de l'État (1)
124	Melchior Wathelet	–	6 ^e réforme de l'État (2)
128	Didier Reynders	–	Réforme de l'impôt des sociétés (1)
132	Johan Van Overtveldt	–	Réforme de l'impôt des sociétés (2)
138	Michel Alloo en Jean Baeten	–	Intérêts notionnels
142	Herman Van Rompuy	–	Brexit
146	Jean-Pierre Hansen	–	Énergie
152	Catherine De Bolle	–	Terrorisme
156	Guillaume Boutin	–	Révolution numérique
160	Thomas Leysen	–	Économie circulaire
166	Philippe Donnay	–	Tax shift
170	Paul Windey	–	Crédit-temps
174	Paul Magnette	–	CETA

178 1995-2020 | Des Premiers ministres évoquent leur action

180	Jean-Luc Dehaene	190	Herman Van Rompuy
182	Guy Verhofstadt	194	Elio Di Rupo
186	Yves Leterme	198	Charles Michel

202 1995-2020 | Des présidents et administrateurs délégués évoquent leurs années à la tête de la FEB

204	Karel Boone	228	Michèle Sioen
208	Gui de Vaucleroy	232	Bernard Gilliot
212	Luc Vansteenkiste		
216	Jean-Claude Daoust	236	Tony Vandeputte
220	Thomas Leysen	240	Rudi Thomaes
224	Pierre-Alain de Smedt	244	Pieter Timmermans

248 Présidents et administrateurs délégués de la FEB depuis 1895

250 Rêver

252	Johan Norberg	–	Le rôle de l'innovation
260	Jacques Borlée	–	IQ+EQ+QLove > un boost pour les performances
268	Ellen MacArthur	–	L'économie circulaire
276	Futurathon	–	25 jeunes planchent sur l'avenir

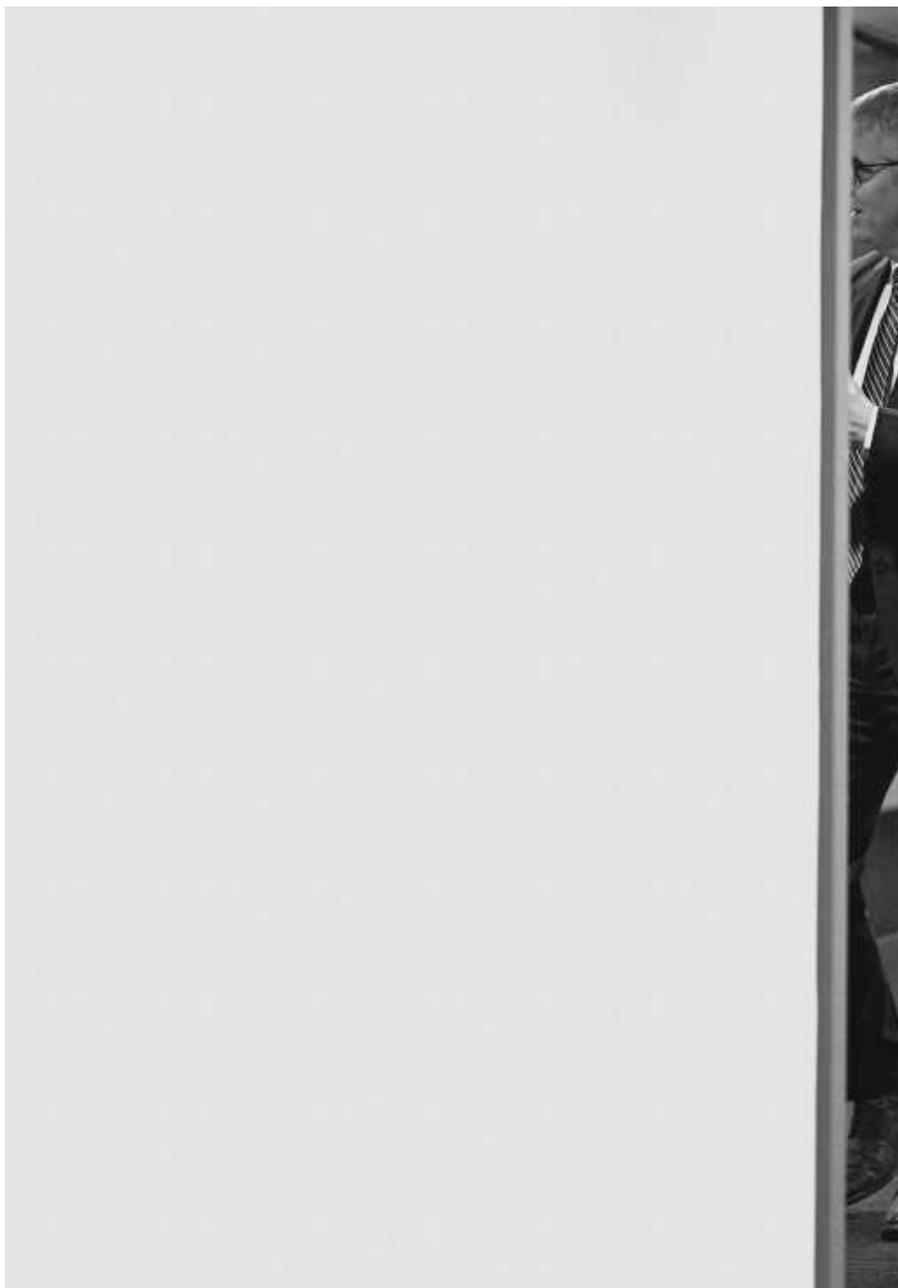
292 Réaliser

294 L'avenir selon les organisations patronales FEB, Beci, UWE et Voka

312 Fédérations sectorielles de la FEB - Regard sur 2030

318 Vision et mission 2030 de la FEB

« Pour rendre le monde meilleur,
nous devons donner une nouvelle
dimension à l'économie. »



Entreprendre pour la prospérité



Entreprendre pour la prospérité

Un livre reflète-t-il l'identité de son auteur ? Un site ou une application ne sont-ils pas plus modernes à l'ère du numérique ? Nous avons sciemment choisi d'aller à contre-courant. De prendre le temps de réfléchir et d'envisager posément l'avenir. Nous avons donc finalement opté pour un livre, sur papier, fabriqué de manière durable.

Pourquoi ce choix ? Le papier rend le contenu palpable, au sens littéral, comme une poignée de main scellant une affaire. De plus, le papier donne du volume. « 125 ans & beyond » ne se résume pas en deux feuilles A4. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la forme qui détermine notre poids spécifique, mais les résultats enregistrés : 125 années d'histoire témoignent de notre force.

Le 13 février 1895, 183 entreprises ont conclu une alliance constructive. Aujourd'hui, la Fédération des entreprises de Belgique représente plus de 50.000 entreprises, soit 75% de l'emploi dans le secteur privé et 80% des exportations belges. L'alliance de l'époque est devenue une voix très appréciée qui fait autorité et un défenseur d'intérêts respecté et influent. Une organisation incontournable dans le tissu des acteurs socio-économiques... et en dehors de celui-ci.

Le livre que vous avez entre les mains ne se lit pas d'une traite. Il ne s'agit pas non plus d'un ouvrage historique classique ramenant exclusivement le lecteur vers le passé. Le passé éclaire le présent, c'est là son principal mérite. Pour preuve, des figures clés

de la Belgique entrepreneuriale qui témoignent de l'impact de 25 moments charnières – allant du Pacte de solidarité entre les générations au Brexit, en passant par le Gentlemen's agreement – de notre évolution économique. Elles offrent un éclairage unique sur les éléments qui nous ont permis d'édifier et de consolider la prospérité de notre pays. Et, avant tout, ce passé nous montre comment nous pouvons faire mieux encore aujourd'hui et demain.

C'est la raison pour laquelle notre ouvrage est essentiellement tourné vers l'avenir, et même un avenir lointain. Nous osons rêver, car progresser n'a de véritable intérêt que si l'on ose remettre en question ce qui a toujours été. Cela vaut certainement pour un pays comme la Belgique, qui ne dispose quasiment plus de ressources tangibles, qu'elle peut tirer du sous-sol, de la mer ou de l'air. Notre valeur réelle plane en moyenne à 1,70 mètre au-dessus de la terre ferme : talent, connaissances et créativité. L'avenir s'annonce donc radieux pour autant que nous réagissons de manière intelligente à la transition des modèles actuels vers les business models futurs. Notre économie aspire à un entrepreneuriat qui prépare notre pays à un avenir d'apparence encore inaccessible. Y réfléchir nécessite une vision, mêlée à l'inspiration des générations expérimentées et montantes. Ce livre offre une plateforme aux idées folles et aux ambitions inspirantes des deux.

Mais il reste ancré dans la réalité. Le progrès ne va effectivement jamais de soi. Si l'on n'agit pas, les rêves restent au stade de rêves. Jeter des ponts et proposer des réponses aux entrepreneurs pour relever les défis mondiaux sont notre raison d'être. Pour rendre le monde meilleur, nous devons donner une nouvelle dimension à l'économie. Notre mission ultime consiste à garantir la prospérité de tout un chacun au sein de notre société ou, mieux, à la renforcer. Entreprendre n'a rien à voir avec les idées vertes, bleues, rouges, orange ou jaunes. Ni avec le fait d'être jeune ou vieux, homme ou femme, blanc ou de couleur. Entreprendre est une force qui enrichit la vie.



Pieter Timmermans
Administrateur délégué FEB



Bart De Smet
Président FEB

125

&

La FEB a 125 ans : 125 années trépidantes, marquées par au moins autant de points d'ancrage et de jalons sociétaux.

beyond

① 1830, Création de la **Belgique** ② 1885, Création du Parti ouvrier belge (**POB**) ③ 1887, Loi sur le **paiement** des salaires ④ 1892, Création du **Conseil supérieur du travail** ⑤ 1894, Création de **l'Office national du travail** ⑥ 1895, Création du Comité central du travail industriel (**CCTI**) ⑦ 1896, Loi sur les **règlements d'atelier** ⑧ 1897, **Exposition internationale** à Bruxelles ⑨ 1898, Loi sur les **unions professionnelles**, qui leur accorde la personnalité civile ⑩ 1898, Le POB crée une commission pour coordonner et promouvoir l'action syndicale, qui deviendra la CGTB puis la **FGTB** ⑪ 1900, Loi sur l'affiliation et le financement des **Caisses de retraite** ⑫ 1903, Loi sur la couverture obligatoire des **accidents du travail** ⑬ 1904, Création d'un Secrétariat général des unions professionnelles chrétiennes, qui deviendra la **CSC** en 1923 ⑭ 1905, Loi sur le **repos dominical** obligatoire ⑮ 1907, Leo Baekeland crée la **bakélite**, le premier plastique fait de polymères synthétiques ⑯ 1910, **Exposition universelle** à Bruxelles ⑰ 1911, Loi sur **l'assurance vieillesse** obligatoire pour les ouvriers mineurs ⑱ 1913, Le CCTI s'élargit et devient le Comité central industriel (**CCI**) ⑲ 1914, Début de la **Première Guerre mondiale** ⑳ 1918, Remaniement du CCI : les entreprises ne s'y affilient plus directement, mais aux **fédérations sectorielles membres** du CCI ㉑ 1919, **Jules Bordet** reçoit le prix Nobel de physiologie ou médecine ㉒ 1919, Fondée par le Traité de Versailles, **l'Organisation internationale du travail** (OIT) voit le jour

23 1920, Création de la Centrale nationale des **syndicats libéraux**, qui deviendra la CGSLB 24 1920, Première convention liant les salaires à **l'index** 25 1921, Loi instituant la **journée des 8 heures** 26 1925, Création de **l'Algemeen Christelijk Verbond van Werkgevers**, qui deviendra le Verbond van Kristelijke Werkgevers (VKW) 27 1926, Création du **Vlaams Economisch Verbond** (VEV), futur Voka (2004) 28 1929, Loi sur la réparation des **accidents du travail** 29 1930, **Crise économique** - d'importantes grèves éclatent 30 1935, **Exposition universelle** à Bruxelles 31 1936, Loi sur les **congés payés** et les 40h/semaine dans les entreprises insalubres et dangereuses 32 1938, **Corneille Heymans** reçoit le prix Nobel de physiologie ou médecine 33 1939, Naissance de ce qui deviendra le **Conseil économique et social** de la Région wallonne, organe de concertation régional 34 1940, Début de la **Seconde Guerre mondiale** 35 1944, La Belgique jette les bases de sa sécurité sociale avec son arrêté-loi concernant la **sécurité sociale** des travailleurs 36 1944, Le CCI dépose un pacte social qui redéfinit les relations entre **patrons et travailleurs** 37 1944, Le CCI soutient la création du **Benelux** 38 1944, Arrêté-loi portant création du Fonds national **d'assurance maladie-invalidité** et de l'Office national de sécurité sociale 39 1946, Création de la **Fédération des industries de Belgique** (FIB) 40 1947, Signature du premier Accord général sur les **tarifs douaniers et le commerce** (GATT)

④1 1948, Loi portant **organisation de l'économie** et création d'organes consultatifs comme le Conseil central de l'économie (CCE) ④2 1950, Organisation des premières **élections sociales** ④3 1951, Adoption de la Convention OIT (n°100) sur **l'égalité de rémunération** ④4 1952, Création du **Conseil national du travail** ④5 1953, Débuts de la **télévision belge** à l'Institut national de radiodiffusion (INR) à Flagey (Bruxelles) ④6 1954, Création de l'Union industrielle wallonne (**UIW**), qui deviendra l'UWE (1967) ④7 1955, Accord sur la **semaine des 45 heures** ④8 1957 Signature du **Traité de Rome** ④9 1957, Adoption de la Convention OIT (n°105) sur **l'abolition du travail forcé** ⑤0 1958, Création de l'Union des confédérations des industries et des employeurs d'Europe (**Unice**), qui deviendra BusinessEurope ⑤1 1958, Adoption de la Convention OIT (n°111) sur la **discrimination** ⑤2 1958, La FIB prend ses quartiers dans un nouvel immeuble au **4 Rue Ravenstein** ⑤3 1958, **Exposition universelle** à Bruxelles ⑤4 1959, Création d'une **commission PME** de la FIB ⑤5 1960, Signature du premier **accord interprofessionnel** ⑤6 1960, Pacte de **'programmation sociale'** ⑤7 1962, Première réforme fondamentale de **l'Isoc** ⑤8 1968, Loi sur les **conventions collectives de travail** et les commissions paritaires ⑤9 1968, Élaboration du régime de la **TVA** ⑥0 1969, 50e anniversaire de l'OIT, qui se voit attribuer le **prix Nobel de la paix** ⑥1 1969, Création du Centre belge **d'arbitrage et de médiation** (CEPANI) sous

les auspices de la FEB et du Comité belge de la chambre de commerce internationale (62) 1970, **Première réforme de l'État** - Trois communautés culturelles sont créées (63) 1970, Naissance de ce qui deviendra le Conseil économique et social de Flandre (**SERV**), organe de concertation régional (64) 1970, Loi portant organisation de la planification et de la décentralisation économique et création du **Bureau du Plan** (65) 1971, Création de l'Union des entreprises de Bruxelles (**UEB**), qui deviendra BECI (2007) (66) 1973, **Crise** économique et choc pétrolier (67) 1973, Fusion entre la FIB et la Fédération des entreprises non industrielles de Belgique (FENIB) et création de la **Fédération des entreprises de Belgique** (FEB) (68) 1973, Adoption de la Convention OIT (n°138) sur **l'âge minimum** d'admission à l'emploi (69) 1974, **Albert Claude et Christian de Duve** reçoivent le Nobel de physiologie ou médecine (70) 1975, Début d'une interruption de **10 ans** dans la conclusion d'accords interprofessionnels (71) 1977, **Pacte d'Egmont** prévoyant l'achèvement des réformes institutionnelles par étapes (72) 1977, **Ilya Prigogine** reçoit le prix Nobel de chimie (73) 1980, Nouvelle réforme de l'État - La **Région flamande et la Région wallonne** voient le jour (74) 1981, Protocole d'accord sur la répartition des tâches entre la **FEB, le VEV, l'UWE et l'UEB** (75) 1984, Le **Fonds Prince Albert** est créé sous l'impulsion de la Fondation Roi Baudouin et de la FEB (76) 1985, **Attentat à la bombe** à la FEB - 2 pompiers

sont tués (77) 1986, Premier accord **interprofessionnel conclu** au niveau du ‘Groupe des Dix’ (78) 1987, La FEB lance, en partenariat, les **Prix de l’environnement** pour l’industrie (79) 1988, Nouvelle réforme de l’État - La **Région de Bruxelles-Capitale** est créée (80) 1990, La **Banque-Carrefour** de la sécurité sociale est instituée (81) 1990, Le Belge **Robert Cailliau** contribue de manière cruciale au développement du World Wide Web (82) 1992, Premier Sommet de la Terre à Rio et adoption d’une convention-cadre en matière de **changements climatiques** (83) 1992, Signature du **Traité de Maastricht** qui transforme la Communauté européenne en une Union économique et monétaire (84) 1992, **Dirk Frimout** est le premier Belge à voyager dans l’espace (85) 1993, **L’Union européenne** voit le jour, avec **12 membres** (86) 1994, Une ordonnance crée le **Conseil économique et social** de la Région de Bruxelles-Capitale, organe de concertation régional (87) 1995, 100 ans de la FEB - Organisation d’un **Prix FEB** (88) 1996, Loi relative à la sauvegarde de la compétitivité instaurant la **norme salariale** (89) 1999, Adoption de la Convention OIT (n°182) sur les pires formes de **travail des enfants** (90) 1999, **Crise de la dioxine** (91) 2002, Les partenaires sociaux s’entendent sur un **Gentlemen’s agreement** qui donne priorité à la concertation sociale en cas de conflit social (92) 2002, Mise en circulation de **l’euro**, monnaie unique (93) 2003, Création de la **Banque-Carrefour** des entreprises (94) 2004, Première édition du Code belge de

gouvernance d'entreprise ⁽⁹⁵⁾ 2004, Grand élargissement de l'Union européenne, qui compte désormais **25 membres** ⁽⁹⁶⁾ 2005, Une loi instaure le régime des **intérêts notionnels** ⁽⁹⁷⁾ 2005, Pacte de solidarité entre les générations concernant la **fin de carrière** ⁽⁹⁸⁾ 2006, Départ d'un projet de codification du **droit économique** qui aboutira en 2014 ⁽⁹⁹⁾ 2008, **Crise** financière et bancaire ⁽¹⁰⁰⁾ 2009, Mise en place d'une **Conférence nationale sur les pensions** ⁽¹⁰¹⁾ 2009, **Frank De Winne** est le deuxième spationaute belge à voyager dans l'espace ⁽¹⁰²⁾ 2009, Les **Belgian Business Awards for the Environment** succèdent aux Prix belges de l'environnement ⁽¹⁰³⁾ 2010, Au lendemain des élections fédérales, la Belgique reste **541 jours** sans gouvernement ⁽¹⁰⁴⁾ 2013, Loi sur le **statut unique** ouvriers-employés ⁽¹⁰⁵⁾ 2013, Dernier élargissement de l'Union européenne, avec l'entrée de la **Croatie** ⁽¹⁰⁶⁾ 2013, **François Englert** reçoit le prix Nobel de physique ⁽¹⁰⁷⁾ 2014, Nouvelle **réforme de l'État** - Transferts de compétences (dont les allocations familiales) aux Régions et Communautés ⁽¹⁰⁸⁾ 2014, La FEB publie son manifeste **'Don't wait for a miracle... Make one!'** ⁽¹⁰⁹⁾ 2014, Lancement de la bourse d'études **Herman Van Rompuy Scholarship** par la FEB, en collaboration avec la Stichting Bekaert et la Fondation van der Rest ⁽¹¹⁰⁾ 2015, L'ONU adopte 17 **Objectifs de développement durable** (ODD) 'pour répondre aux défis planétaires' ⁽¹¹¹⁾ 2015, Premières décisions sur le **tax shift**, avec la Loi

relative aux mesures concernant le renforcement de la création d'emplois et du pouvoir d'achat ⁽¹¹²⁾ 2015, Lancement de l'initiative FEB **'Young Talent in Action'** (YTIA) ⁽¹¹³⁾ 2016, En mars, **deux attentats perpétrés** à Bruxelles contre l'aéroport et une station de métro font 32 morts et des centaines de blessés ⁽¹¹⁴⁾ 2016, Début du **Brexit** : à la suite d'un référendum, le Royaume-Uni décide de quitter l'UE ⁽¹¹⁵⁾ 2016, Échec des discussions au sein du Groupe des Dix sur la révision du **Gentlemen's agreement** ⁽¹¹⁶⁾ 2016, Le gouvernement 'la suédoise' décide de relever l'âge de la pension : **66 ans** à partir de 2025 et 67 ans à partir de 2030 ⁽¹¹⁷⁾ 2017, Les organisations patronales interprofessionnelles lancent un plan d'action pour **plus de diversité** ⁽¹¹⁸⁾ 2017, **Réforme de l'Isoc** - Baisse du taux de 33,99% à 29% en 2018 et ensuite à 25% en 2020 ⁽¹¹⁹⁾ 2017, Loi concernant le **travail faisable et maniable** ⁽¹²⁰⁾ 2018, La FEB est élue 'SDG Voice', ambassadrice pour la promotion des **Objectifs de développement durable** ⁽¹²¹⁾ 2018, **50 ans** de la Loi sur les conventions collectives de travail et les commissions paritaires ⁽¹²²⁾ 2018, Entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (**RGPD**) ⁽¹²³⁾ 2019, Le système belge de sécurité sociale **fête ses 75 ans** - La FEB lui consacre un numéro de son magazine REFLECT ⁽¹²⁴⁾ 2019, Nouveau **Code des sociétés et des associations**, étape finale d'un vaste processus de réforme et de modernisation ⁽¹²⁵⁾ 2020, **125 ans de la FEB** : l'organisation s'offre une nouvelle identité visuelle et se dote d'une nouvelle mission-vision ●

Apprendre

Initialement attachée exclusivement à la défense des intérêts des entreprises, la FEB est devenue en 100 ans un partenaire social à part entière dans le processus de décision socio-économique. Nous remontons aux origines, en 1895, pour en apprendre plus.

Mais la société n'est pas devenue moins complexe au cours des 25 années qui ont suivi le centenaire. Une série de transformations politiques et socio-économiques ont fait un monde de différence pour les entreprises et la FEB. 25 figures clés témoignent de l'impact de 25 moments charnières – allant du Pacte de solidarité entre les générations au Brexit en passant par le Gentlemen's agreement – survenus au cours de ce dernier quart de siècle.

Du Comité central du travail industriel à la Fédération des entreprises de Belgique

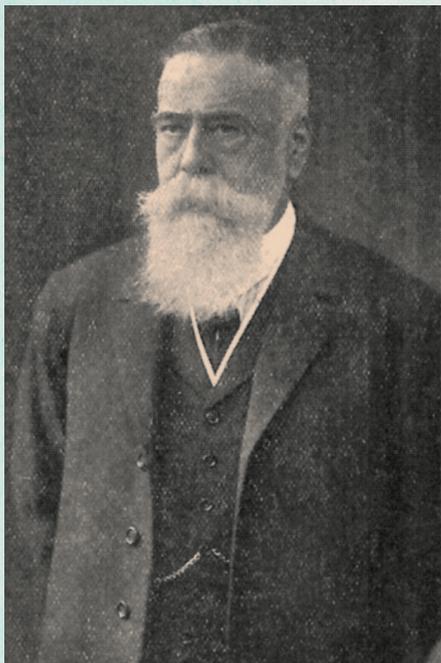


(1895-1995)

« Intervenir, conseiller, informer »

Nous sommes le 13 février 1895 lorsque le Comité central du travail industriel (CCTI) voit le jour¹. Cent quatre-vingt-trois entreprises, appartenant à huit syndicats industriels, unissent leurs forces au niveau national et de façon intersectorielle, ce qui constitue une première. Leur but est d'« éclairer le gouvernement et le public sur la véritable situation des industries et sur les rapports entre les patrons et les ouvriers »². Prof. Vincent Dujardin

Il y avait bien eu, en 1842, la fondation du Comité des industriels de Belgique, soit un groupement interprofessionnel et national rassemblant une trentaine d'industries, mais il ne sera actif que durant quelques années. Ces 183 entreprises proviennent de trois secteurs industriels : le verre, l'acier, les mines de charbon. C'est donc logiquement de ces secteurs de l'industrie lourde que sont issus les trois premiers présidents du CCTI entre 1895 et 1930 : Émile Hardy, ancien député libéral de Mons et directeur des charbonnages de Quaregnon puis de Frameries ; Adolphe Greiner, président de l'Union des charbonnages, directeur général de Cockerill S.A. qui a œuvré au développement de cette société en Russie, en Chine, au Congo ou en Espagne ; et Jules Carlier, administrateur de diverses sociétés de construction métallique liées au groupe Empain³. Comme le précise bien le premier article des statuts du CCTI, les objectifs du Comité sont les suivants : « Défendre, en dehors de



● Jules Carlier, président du CCI de 1917 à 1930, participe lors de la Première Guerre mondiale à la réorganisation de l'industrie belge en 17 secteurs principaux.

tout esprit de parti, et sous leur forme la plus étendue, les intérêts de la production nationale et de tous ceux qui y participent, à quelque titre que ce soit ; d'étudier toutes les questions qui s'y rattachent, de rassembler à cet égard une documentation complète, de concourir ainsi à l'expansion économique du pays⁴. »

L'émergence d'une conscience sociale commune

Mais qu'est-ce qui a conduit des patrons issus de différents secteurs à unir leurs forces ? En réalité, avant même la création de la Belgique en 1830, il existait des Chambres de commerce régionales au sein desquelles siégeaient des industriels et des commerçants issus d'une région bien déterminée et qui étaient nommés par les pouvoirs publics. L'objectif était de les informer des défis rencontrés ou de leur soumettre des souhaits. Si ces Chambres furent supprimées par la loi du 11 juin 1875, des Chambres de commerce libres ont aussi été créées, rassemblant des entrepreneurs locaux. Ces organisations ont conduit à la naissance de la Fédération nationale des associations commerciales et industrielles, qui deviendra durant l'entre-deux-guerres la Fédération nationale des chambres de commerce et d'industrie⁵.

Par ailleurs, au cours des premières décennies qui ont suivi l'indépendance de la Belgique, des groupements de producteurs de charbon, d'acier, de verre ou de fer ont vu le jour, avant qu'ils ne s'intègrent dans des (ou se muent en) fédérations nationales rassemblant des industries appartenant au même type d'activité. Ainsi, la Fédération des brasseurs existe dès 1869, celle du Bâtiment et des travaux publics depuis 1884. Plus tard, on verra aussi dans le domaine métallique la création de la Fédération des constructeurs de Belgique en 1906. Deux ans plus tard, la Fédération des associations charbonnières voyait le jour, même s'il existait déjà avant 1895 un Comité général de l'Industrie charbonnière belge qui a été actif durant un certain nombre d'années. Dans le domaine du textile, la création d'une fédération sectorielle nationale fut rendue plus compliquée par la diversité des produits et de la taille des entreprises, et donc des intérêts. Ce n'est qu'après 1918 que naît la Febeltex, à savoir la Fédération belge de l'industrie textile⁶. Ces divers groupements peuvent donc se pencher sur des défis communs, tandis que les associations patronales sectorielles visent à favoriser les ententes commerciales, les ententes sur les prix, les salaires ou l'achat des matières premières, et la limitation de la concurrence. Certaines de ces ententes industrielles ont déjà aussi une dimension internationale⁷.

Ces groupements patronaux vont s'opérer pour des motifs bien identifiables. La Belgique indépendante se trouve à la pointe du développement industriel, alors que les inventions techniques, à commencer par la machine à vapeur, favorisent des mutations économiques majeures. Au milieu du XIX^e siècle, parmi les pays européens, seule la Belgique peut rivaliser avec le niveau de développement industriel de la Grande-Bretagne⁸. De 1850 à 1873, la production de fonte va quadrupler⁹.